

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1129

présenté par

Mme Parmentier-Lecocq, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales

à l'amendement n° 365 de M. Viry

ARTICLE 2

À l'alinéa 3, après le mot :

« alinéa »,

insérer les mots :

« et à la première phrase de l'avant-dernier alinéa »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination